

Rapatriement de près de 400 Marocains résidant en Syrie

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-04-2013 00:50:53

Près de 400 membres de la communauté marocaine résidant en Syrie ont été rapatriés au Maroc aux frais de l'Etat, en raison de la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays.

L'Etat a pris en charge, jusqu'à présent, les frais de rapatriement au Maroc de quelque 400 nationaux résidant en Syrie, a précisé cette source diplomatique de l'ambassade du Maroc en Syrie avec résidence provisoire à Beyrouth, ajoutant que la dernière opération de rapatriement, en date du 23 mars, a concerné 43 Marocains qui ont été éloignés des régions de grande violence comme Damas et sa banlieue, Alep, Homs, Edleb, Deraa, Hama, Latakiah et Dir Ezzour.

Les familles représentent 96 pc de l'ensemble des rapatriés, indique-t-on de même source ajoutant que l'Etat s'est chargé de leur fournir les billets d'avion et de garantir l'hébergement, dans des hôtels, à certains parmi eux jusqu'à l'accomplissement des procédures de rapatriement, notamment pour les personnes en provenance de régions éloignées.

La priorité a été donnée aux personnes ayant perdu leur logement et aux démunis se trouvant dans les zones dites "chaudes", assure-t-on.

Par ailleurs, quelque 2.300 Marocains résidant en Syrie ont regagné le Maroc à leur propre frais, indique-t-on de même source.

Le service consulaire de l'ambassade du Maroc avait estimé à 3.000 personnes le nombre des Marocains établis en Syrie avant la crise dans ce pays, la majorité exerçant le commerce, en plus de cadres techniques, de Marocaines mariées à des Syriens, d'étudiants et de Palestiniens détenteurs de la nationalité Marocaine.

Pour rappel, le ministère chargé des Marocains résidents à l'étranger en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et de la coopération, avait mis à la disposition de l'ambassade marocaine un budget spécial pour prendre en charge les frais de voyages des nationaux désirant rentrer au Maroc.

Depuis le début de la crise en Syrie en mars 2011, l'ambassade du Maroc avait pris une série de mesures notamment la mise en place d'une cellule chargée d'entretenir le contact avec les membres de la communauté marocaine en Syrie pour s'enquérir de leur condition de vie et de leurs besoins, ainsi que d'une ligne téléphonique pour recevoir à temps réel les demandes d'aide ou d'assistance.